

<http://www.info-economique.com/actualite/nautiscaphe-equipe-la-baie-de-cassis-85213>

Nautiscaphe équipe la Baie de Cassis

E-lettre Bref | Publié le 23-01-2014

Filiale du groupe Poralu Marine, **Nautiscaphe** vient d'équiper la **Baie de Cassis** d'un système d'amarrage novateur et écologique. En effet, l'entreprise a remporté l'appel d'offres lancé par la commune du pourtour méditerranéen pour l'installation de mouillages grande plaisance sur ancre à vis.

Contrairement aux solutions béton jusqu'ici utilisées pour les amarrages subaquatiques, le système breveté de Nautiscaphe est plus respectueux des fonds marins car la ligne de mouillage ne touche pas le sol. "*Ce système écologique élimine complètement le phénomène de ragage des chaînes et préserve ainsi des dizaines de m² de flore marine*", précise David Augoyard, responsable de la filiale.

Photo : ©Nautiscaphe.



13 / 83 / NAUTISME: **Nautiscaphe** installe un système d'amarrage à Cassis

La société **NAUTISCAPHE** / T : 04.94.62.14.78 (*siège à Six Fours les Plages*), spécialisée dans les systèmes d'ancrage environnementaux et sécuritaires, vient d'installer un système d'amarrage novateur et écologique pour la grande plaisance dans la Baie de Cassis. Elle a remporté l'appel d'offres lancé par la **COMMUNE DE CASSIS** / T : 04.42.01.66.96 pour l'installation de mouillages grande plaisance sur ancre à vis. Il s'agit d'une alternative aux solutions béton. 2 mouillages ont été mis en place au large de l'anse de Corton à 8,60 m de font et 16,60 m pour accueillir des bateaux de 24 m et de 55 tonnes. Le mouillage est destiné à une seule embarcation. www.nautiscaphe-ancrage.com

Date : 17/01/2014

Auteur : -

Nautiscaphe - Nautiscaphe installe un système d'amarrage novateur et écologique pour la grande plaisance dans la Baie de Cassis

Cassis est une commune des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Située sur le pourtour méditerranéen, à 20 km à l'est de Marseille, elle est connue pour ses falaises et ses calanques qui en font une destination touristique privilégiée.



DR

Au cœur de la Baie de Cassis, l'anse du Corton ou anse Sainte-Magdeleine est une petite crique de galet située dans un environnement protégé, inscrit en zone Natura 2 000. L'importante concentration de bateaux sur ce site de mouillage forain représentait une menace pour l'écosystème.

Face à ce constat, la ville de Cassis a initié un appel d'offre pour l'installation de mouillages grande plaisance sur ancre à vis. Ce système d'amarrage très novateur et écologique constitue en effet une excellente alternative aux solutions béton utilisées jusqu'ici pour les amarrages subaquatiques. C'est dans ce cadre que Nautiscaphe filiale du groupe **Poralu** Marine a obtenu le marché.

Spécialiste des systèmes d'ancrage environnementaux et sécuritaires, Nautiscaphe démontre sa capacité à proposer des solutions innovantes d'ancrages et de fournitures **portuaires** respectueuses des fonds marins.

Le « mouillage grande plaisance », un système novateur, économique et écologique

Évaluation du site

Ce site est dédié à l'actualité générale et sportive de la voile. On y trouve articles, brèves, et résultats sportifs.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 2

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Cette mission est une première pour Nautiscaphe qui a déjà installé son système d'ancrage subaquatique breveté l'Ellipse pour des mouillages écologiques mais jamais pour la grande plaisance.

Deux mouillages ont ainsi été mis en place au large de l'anse de Corton à respectivement 8,60 mètres de fond et 16,60 mètres pour accueillir des bateaux de 24 mètres et d'environ 55 tonnes.

À la différence des **pontons** flottants permettant l'amarrage de plusieurs bateaux, le « mouillage grande plaisance » de Nautiscaphe est destiné à l'amarrage d'une seule embarcation. Celui-ci est réalisé grâce à l'installation d'une combinaison de plusieurs Ellipses, reliées les unes aux autres. Ce système breveté se caractérise par une structure en acier galvanisée à chaud, vissée verticalement au sol.

La ligne de mouillage est composée d'un amortisseur élastique, de cordage et d'une chaîne. Elle est maintenue sous tension permanente en pleine eau par une bouée subsurface qui reprend le poids de la ligne afin qu'elle ne soit jamais en contact avec les fonds marins.

En surface, une grosse bouée (1 m³) appelée « coffre », sert à la fois de point d'amarrage au bateau et compense les efforts de traction, en apportant une résistance lors des déplacements dans l'eau. Cette bouée assure aux usagers, plaisanciers ou estivants, sécurité et confort d'amarrage.

Ces systèmes de mouillage sont complétés de lampes fonctionnant à l'énergie solaire installées sur les coffres de surface pour un repérage nocturne.

Une innovation répondant aux contraintes environnementales et technique

Le substrat sable du sol a instauré des exigences techniques auxquelles Nautiscaphe a su répondre, tout en respectant les aspects environnementaux. Une étude géotechnique menée en amont du projet a permis de déterminer la qualification du sol et d'élaborer une solution adaptée. Des essais de vissage et de traction ont ensuite été réalisés sur chaque site afin de déterminer la résistance de l'Ellipse dans le substrat.



DR

« Contrairement aux lignes de mouillage classiques, conçues avec des corps-morts en béton de gros, voire très gros volumes pour contrecarrer les efforts induits par le bateau et le milieu, la ligne « mouillage grande plaisance » ne vient pas toucher le sol et ne dégrade pas le milieu marin. » précise David Augoyard, responsable de la filiale Nautiscaphe. « Ce système écologique élimine complètement le phénomène de ragage des chaînes et préserve ainsi des dizaines de mètres carrés de flore marine. »

Avec cette réalisation, Nautiscaphe démontre sa forte capacité à concevoir des solutions en phase avec les exigences économiques, sociales et environnementales de ses clients. Une stratégie qui lui permet de se déployer sur de nouveaux marchés en plein essor.

Site : www.nautiscaphe.com

Date : 17/01/2014

Auteur : -

Nautiscaphe - Nautiscaphe installe un système d'amarrage novateur et écologique pour la grande plaisance dans la Baie de Cassis

Cassis est une commune des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Située sur le pourtour méditerranéen, à 20 km à l'est de Marseille, elle est connue pour ses falaises et ses calanques qui en font une destination touristique privilégiée.



DR

Au cœur de la Baie de Cassis, l'anse du Corton ou anse Sainte-Magdeleine est une petite crique de galet située dans un environnement protégé, inscrit en zone Natura 2 000. L'importante concentration de bateaux sur ce site de mouillage forain représentait une menace pour l'écosystème.

Face à ce constat, la ville de Cassis a initié un appel d'offre pour l'installation de mouillages grande plaisance sur ancre à vis. Ce système d'amarrage très novateur et écologique constitue en effet une excellente alternative aux solutions béton utilisées jusqu'ici pour les amarrages subaquatiques. C'est dans ce cadre que **Nautiscaphe** filiale du groupe Poralu Marine a obtenu le marché.

Spécialiste des systèmes d'ancrage environnementaux et sécuritaires, **Nautiscaphe** démontre sa capacité à proposer des solutions innovantes d'ancrages et de fournitures portuaires respectueuses des fonds marins.

Le « mouillage grande plaisance », un système novateur, économique et écologique

Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant l'actualité du nautisme motorisé : tests, événements, dossiers, etc.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 1

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Cette mission est une première pour **Nautiscaphe** qui a déjà installé son système d'ancrage subaquatique breveté l'Ellipse pour des mouillages écologiques mais jamais pour la grande plaisance.

Deux mouillages ont ainsi été mis en place au large de l'anse de Corton à respectivement 8,60 mètres de fond et 16,60 mètres pour accueillir des bateaux de 24 mètres et d'environ 55 tonnes.

À la différence des pontons flottants permettant l'amarrage de plusieurs bateaux, le « mouillage grande plaisance » de **Nautiscaphe** est destiné à l'amarrage d'une seule embarcation. Celui-ci est réalisé grâce à l'installation d'une combinaison de plusieurs Ellipses, reliées les unes aux autres. Ce système breveté se caractérise par une structure en acier galvanisée à chaud, vissée verticalement au sol.

La ligne de mouillage est composée d'un amortisseur élastique, de cordage et d'une chaîne. Elle est maintenue sous tension permanente en pleine eau par une bouée subsurface qui reprend le poids de la ligne afin qu'elle ne soit jamais en contact avec les fonds marins.

En surface, une grosse bouée (1 m³) appelée « coffre », sert à la fois de point d'amarrage au bateau et compense les efforts de traction, en apportant une résistance lors des déplacements dans l'eau. Cette bouée assure aux usagers, plaisanciers ou estivants, sécurité et confort d'amarrage.

Ces systèmes de mouillage sont complétés de lampes fonctionnant à l'énergie solaire installées sur les coffres de surface pour un repérage nocturne.

Une innovation répondant aux contraintes environnementales et technique

Le substrat sable du sol a instauré des exigences techniques auxquelles **Nautiscaphe** a su répondre, tout en respectant les aspects environnementaux. Une étude géotechnique menée en amont du projet a permis de déterminer la qualification du sol et d'élaborer une solution adaptée. Des essais de vissage et de traction ont ensuite été réalisés sur chaque site afin de déterminer la résistance de l'Ellipse dans le substrat.



DR

« Contrairement aux lignes de mouillage classiques, conçues avec des corps-morts en béton de gros, voire très gros volumes pour contrecarrer les efforts induits par le bateau et le milieu, la ligne « mouillage grande plaisance » ne vient pas toucher le sol et ne dégrade pas le milieu marin. » précise David Augoyard, responsable de la filiale **Nautiscaphe**. « Ce système écologique élimine complètement le phénomène de ragage des chaînes et préserve ainsi des dizaines de mètres carrés de flore marine. »

Avec cette réalisation, **Nautiscaphe** démontre sa forte capacité à concevoir des solutions en phase avec les exigences économiques, sociales et environnementales de ses clients. Une stratégie qui lui permet de se déployer sur de nouveaux marchés en plein essor.

Site : www.nautiscaphe.com

Infos

Environnement et biologie

Des bouées écologiques dans le lac d'Annecy



© J.-P. Guenret

Les bouées mises en place sont réservées à l'usage exclusif des clubs du département.

Protéger les fonds aquatiques de nos ancres de bateaux ou de mouillages et amarrages peu adaptés n'est pas l'apanage du milieu marin. Les grands lacs alpins suivent la tendance et ce sont les plongeurs qui montrent l'exemple.

Depuis le 24 juillet, 3 bouées dites écologiques financées à hauteur d'environ 10000 € par le SILA (Syndicat mixte du lac d'Annecy, en charge de sa gestion et de sa protection) ont été mises en place dans le lac d'Annecy par [Nautiscaphe](http://www.nautiscaphe.com/) (<http://www.nautiscaphe.com/>) et le Centre de plongée du Léman-Aquaventure (<http://www.lem-an-plongee.com/accueil.html>) qui ont remporté l'appel d'offres public. À leur charge, la fourniture des amarrages, les notes de calculs, la pose, les tests d'amarrage et d'arrachage en cas de fort vent...

Les mouillages écologiques permettent d'éviter la dégradation des fonds et en particulier des herbiers immergés.

La comparaison entre ancrages ou corps-morts traditionnels et mouillages écologiques est d'ailleurs très parlante en termes d'impact environnemental : réduction d'un facteur 10 à 15 de la surface d'influence du mouillage, d'un facteur 8 à 10 de la surface dénudée de végétation aquatique, d'un facteur 40 à 50 de l'érosion sédimentaire en fines particules provoquée par le dispositif, d'un facteur 10 à 15 de la perte de biodiversité alentour. Pour en savoir plus, le SILA a édité un document, à la fois pédagogique et détaillé, concernant la réalisation de ces mouillages à moindre impact environnemental, leur mise en place, la législation, etc. (voir http://www.sila.fr/data/document/Guide_mouillages_BAT_BD.pdf). Dans le cas du lac d'Annecy, l'ancrage a été effectué avec des ancres à vis brevetées (Ellipse®) consistant en une double pale en acier le long d'un tube d'environ 1 m de diamètre.

Les 3 bouées mises en place sont de nature pérenne et destinées à l'usage exclusif des clubs de plongée du département 74 qui en ont la charge (entretien, maintenance). Cette exclusivité a été déterminée par la fréquentation régulière de la plupart des clubs de plongée du lac sur ces sites et d'une longue collaboration avec le SILA avec l'implication de clubs sur un certain nombre d'études scientifiques et la sauvegarde du lac (le programme CLIMASILAC de 1994 à 2000, la participation aux prélèvements pour l'éradication des puces du canard depuis 8 ans, la participation au groupe Usagers du lac depuis une quinzaine d'années, etc.). De ce fait, elles ont été marquées par les sigles de la Fédération française d'études et des sports sous marins et du SILA avec la mention "bouée réservée aux bateaux de plongée de la FRESSM 74". Seule contrainte : les bateaux ne doivent pas dépasser 9 m (ce qui est de toute façon la limite maximum de taille de bateau à moteur sur le lac d'Annecy). L'objectif affiché est clair : préserver les herbiers et les fonds lacustres.

Après réflexion et concertation entre le SILA et le CODEP 74, les bouées ont été implantées sur les sites parmi les plus fréquentés par les clubs de plongée nommés "Beau rivage" par 3,7 m, "Pain de sucre à Chavoires" par 14,5 m et "le jet de la rose au Roc de Chère" par 11,5 m. De par leur profondeur, ils présentent une attraction évidente en termes de flore et de faune et sont accessibles dès le niveau I (et bien sûr au-delà). Bonnes plongées écolos... ■

Stéphan Jacquet

Ce texte a été relu et validé par Jean-Pierre Guenret et Christian Perriere (respectivement président et président adjoint du CODEP 74).

En Bref

- **Idées cadeaux** Allez à la découverte de la collection de Corinne Dolphi inspirée de son inoubliable rencontre, lors d'une plongée aux Maldives, avec une gigantesque raie manta. Sa marque Movance est composée d'une gamme d'articles uniques déclinant la raie sur des bijoux, accessoires de mode, objets déco design, tableaux en relief et luminaires. Associant différentes matières naturelles (pierres, bois, nacres...), les objets et articles sont créés en numérique 3D, grâce à un logiciel de CAO. Les techniques d'impression 3D sont utilisées pour la production. Un laser polymérise la matière, une résine liquide ou en poudre, couche par couche, donnant naissance à un objet en 3D. Cette conception par superposition de couches permet de fabriquer des objets unitaires ou en petites séries, ce qui les rend uniques. Les bijoux sont personnalisables sur : www.movance.fr

- **Un nouveau record pour Scubapro** 135 plongeurs ont respiré simultanément sur un 1^{er} étage MK25. Cette plongée record a eu lieu en Corée du Sud grâce, notamment, au soutien du distributeur local de la marque. Le précédent record date de 10 ans avec 100 plongeurs.

